



Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les dernières mesures prises par le Maire et son exécutif en application de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

### Fonctionnement des services

- Mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité (PCA), mise en place d'une cellule de crise (Maire + 1<sup>er</sup> adjoint + adjoint aux finances + Directeur général des services + directeur général adjoint) et veille quotidienne permanente y compris avec les différents Mairies du plateau (réunions en Visio conférence régulières hebdomadaires).
- Mutualisation des achats au niveau de l'intercommunalité (masques, visières, etc...).
- Préparation du déconfinement progressif à partir du 11 mai sous les réserves gouvernemental énoncées notamment pour la reprise de l'école primaire inspection académique, association de parents d'élèves, personnel, ...).
- Organisation d'un service minimum en mairie : DGS ou DGA, secrétariat général, accueil, état civil, financier, police municipale, secrétariat des services techniques, service urbanisme, logistique RH, présences physiques avec les moyens approuvés (gel hydro-alcoolique, lingettes antibactériennes, ...) et application des gestes barrières.
- Reprise progressive du travail aux ateliers municipaux par ½ équipe depuis le 23 avril dernier, afin d'effectuer les tâches nécessaires à la sécurité des biens et des personnes, des tâches d'entretien et de nettoyage visant à la salubrité publique.
- Actualisation du site de la Mairie et de la page Facebook
- Surveillance par la police municipale des biens et des personnes (patrouilles véhicule et pédestre). Surveillance de l'organisation et du déroulement des marchés du mercredi et du dimanche.
- Micro-marchés organisés les mercredi et dimanche (5 producteurs maximum, 50 personnes maximum, distanciation, barrières ... etc). Etude des conditions de déconfinement pour les marchés à Villard-de-Lans
- Organisation du nettoyage au groupe scolaire des Laîches, pour les classes et espaces utilisés à compter du lundi 4 mai prochain.
- Emission des loyers du mois d'avril, suite aux demandes faites par M Le Monnier (Auberge de la Glisse), M Laffont (Bowling), M Houé (Camping de l'Oursière), M Boudib (Mille et une Saveurs), il a été pris la décision suivante :

*« Nous avons bien noté que votre trésorerie était passée en négatif. Aussi, afin de pouvoir vous apporter notre soutien, nous vous accordons une suspension provisoire des loyers, à compter du mois de mars dernier, et jusqu'à la fin de la crise sanitaire du covid-19. A l'issue de cette crise sanitaire, nous vous proposerons un lissage des sommes dues sur les loyers à verser après réouverture. »*

### *Station Touristique Classée - Vercors*



- Etude et accord sur le versement d'une subvention exceptionnelle à l'ESF nordique pour un montant 6 424 € (montant des vacances non effectuées au titre de l'enseignement aux scolaires).
- Suivi du bilan financier de la masse salariale
- Consultation auprès de nos partenaires financiers habituels pour un emprunt de 1,2 M€.
- Etat civil : accueil physique des usagers pour les actes de décès. Appel téléphonique aux personnes ayant déposé des dossiers de mariage.
- Etablissement d'une note de service relative à la prise de jours de RTT ou de congés au titre de la période d'urgence sanitaire et du solde des congés 2019 : ci-jointe.

#### **Actions sociales**

- Prise en charge des personnes vulnérables : inscription sur le registre et appels réguliers, augmentation du nombre de personnes inscrites.
- Echanges avec les assistantes sociales pour des situations familiales nécessitant une aide
- Enregistrement et suivi des demandes de logement contact avec le bailleur.

#### **Actions scolaires**

- Préparation du déconfinement progressif à partir du 11 mai sous les réserves gouvernementales énoncées notamment pour la reprise de l'école primaire, en lien avec l'inspection académique, les associations de parents d'élèves, le personnel, ...).

#### **Office Municipal du Tourisme**

- Préparation logistique (masques, gel hydro-alcoolique, lunettes de protection, produits désinfectants, gants, panneaux plexiglass ...etc) en vue d'une phase de déconfinement.

#### **Fonctionnement des services de l'OMT**

- Directions : Réunions en Audio ou Visio, point hebdomadaire au bureau avec la responsable RH
- Pôle Marketing/Digital : personnels en télétravail tous les matins et chômage technique à 50% le reste du temps, récups et CP au cas par cas
- Pôle Accueil et développement commercial : personnels en télétravail, et chômage technique, récups et CP au cas par cas
- Pôle Animation et évènements : personnels au chômage technique, récups et CP au cas par cas
- Rédaction d'un document de guide des bonnes pratiques que nous intégreront au DUER (contexte de crise sanitaire liée au COVID-19).

L'ensemble de ces mesures ainsi mises en œuvre, fera l'objet d'une adaptation permanente liée à l'évolution de la réglementation comme à celle des besoins de la population. Vous en serez informés régulièrement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

**Le Maire,  
Chantal CARLIOZ**

